Chambre des Bois de l'Ouest Vaudois
CBOVd

Fédération de triages et groupements forestiers de l'Ouest vaudois

Lettre d'informations

Mai 2025

Editorial

2024 : une année record pour les forêts de l'Ouest vaudois

Photo : B. Jaquier

L'année 2024 restera gravée comme une année hors-norme pour les forêts de l'Ouest vaudois. Selon les derniers chiffres de l'Institut fédéral de recherches WSL, les tendances nationales indiquent un recul d'environ 13 % des volumes d'exploitations forcées liées au typographe (un bostryche de l'épicéa) par rapport à l'année précédente. Cependant, la situation dans le Jura vaudois est toute autre : les volumes de bois infestés par le typographe ou touchés par la sécheresse atteignent 141'000 m³ rien qu'en 2024, un niveau inégalé depuis la tempête Lothar en 1999 ! Pour donner un ordre de grandeur, cela représente environ 0,71 m³ de bois par habitant des districts de Nyon et Morges réunis.

Face à de tels chiffres, des interrogations s'imposent sur l'état de santé de nos forêts. Le Rapport forestier 2025 de l'Office fédéral de l'environnement dresse un bilan contrasté, n'hésitant pas à qualifier leur état d'affaibli, voire de critique. Pourtant, une forêt saine et vigoureuse est essentielle pour la Suisse. Alors, que faire ?

Le changement climatique accélère les processus naturels d'adaptation de la forêt et pèse lourdement sur les esprits des gestionnaires et propriétaires forestiers. Ce facteur, souvent sous-estimé, mérite d'être souligné. Par ailleurs, le déséquilibre entre la forêt et le gibier compromet la régénération des forêts. La chasse joue donc un rôle clé pour réduire la consommation des jeunes pousses.

Heureusement, une gestion forestière régulière et un soin attentif aux jeunes peuplements – ceux qui devront affronter les plus grands bouleversements – permettent d'espérer des forêts riches en structures, diversifiées et plus résilientes, capables d'assurer pleinement leurs fonctions. L'Inspection cantonale des forêts accompagne les arrondissements forestiers dans la définition des priorités d'intervention face à la sécheresse et au

typographe. Elle soutient également les propriétaires, à travers le Plan climat, dans la mise en œuvre de mesures sylvicoles visant à renforcer la résistance et la résilience des forêts.

Préserver la vitalité de nos forêts est un défi de taille, mais il est encore temps d'agir. En adaptant nos pratiques de gestion et en misant sur la diversité et la résilience, nous pouvons accompagner cet écosystème face aux bouleversements climatiques. L'engagement collectif des forestiers, des propriétaires et des autorités sera déterminant pour que les forêts de l'Ouest vaudois restent un héritage vivant pour les générations futures.

Benjamin Jaquier
Inspecteur des forêts du 14ème arrondissement

Photo : B. Jaquier

Dégâts aux forêts - Bilan 2024 dans le canton de Vaud

Sur la base des annonces des gardes et des inspecteurs forestiers, la section Aménagement forestier de la DGE-Forêt recense les dégâts aux forêts. Ci-après le bilan annuel 2024 et quelques graphiques illustrant l'évolution depuis 2001.

Les dégâts aux forêts peuvent être d'origine biotique liée aux parasites (bostryches, champignons, …) ou d'origine abiotique liée aux causes météorologiques (sécheresse, précipitation, vent, …).

Le volume total de dégâts annoncé en 2024 est en forte hausse par rapport à 2023, avec 216'700 sv, total de dégâts le plus important, dépassant celui de 2003 (Fig. 1).

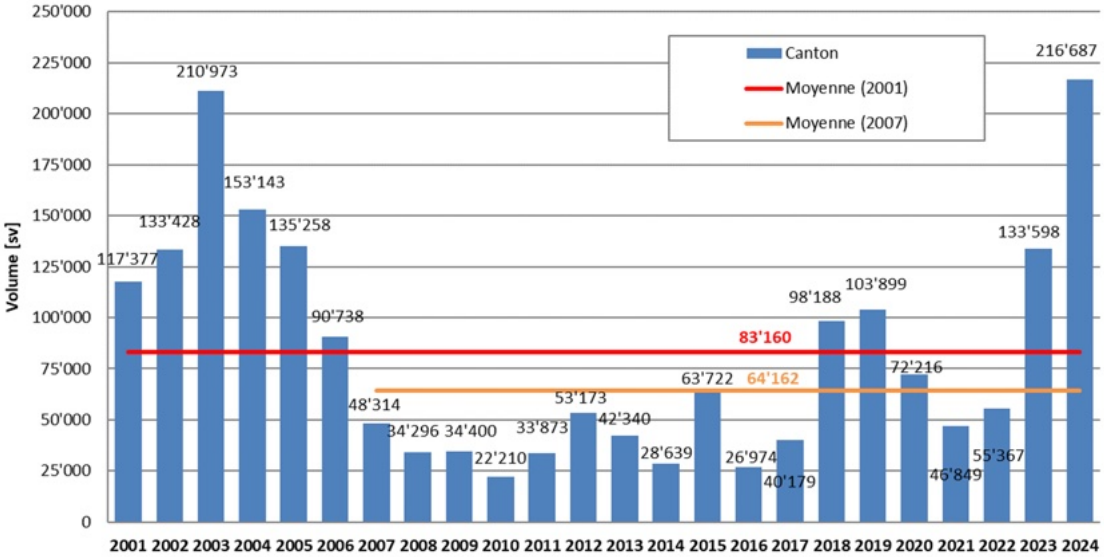

Figure 1. Volumes de dégâts par année (2001-2024) Source : DGE-Forêt

La cause majoritaire des dégâts est d'origine biotique à plus de 90%. Les dégâts liés aux parasites (env. 195'800 sv) ont plus que doublé par rapport à l'année 2023 (+110'800 sv). Le total de dégâts biotiques annoncés est le plus important depuis le début des annonces en 2001. Les dégâts abiotiques (19'000 sv) ont fortement diminué par rapport à 2023 (-27'100 sv) et sont inférieurs à la moyenne (25'800 sv). (Fig 2).

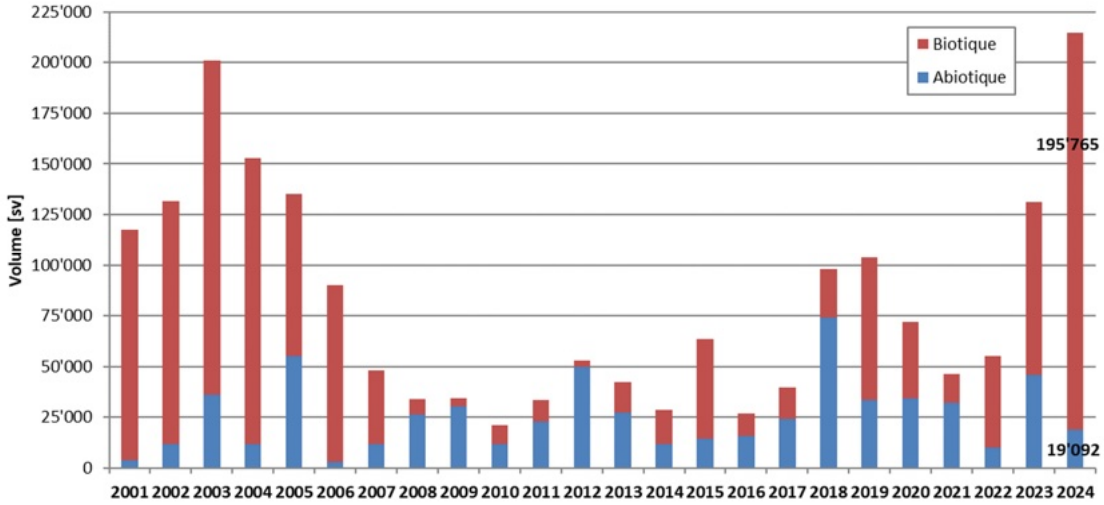

Figure 2. Volumes de dégâts par année par genre de causes (2001-2024) Source : DGE-Forêt

La majorité des dégâts se concentre sur le Jura (147'600 sv, 68%) et le Plateau (61'800 sv, 29%) (Fig. 3). A contrario, la région Alpes est moins touchée (7'300 sv contre 15'200 en moyenne).

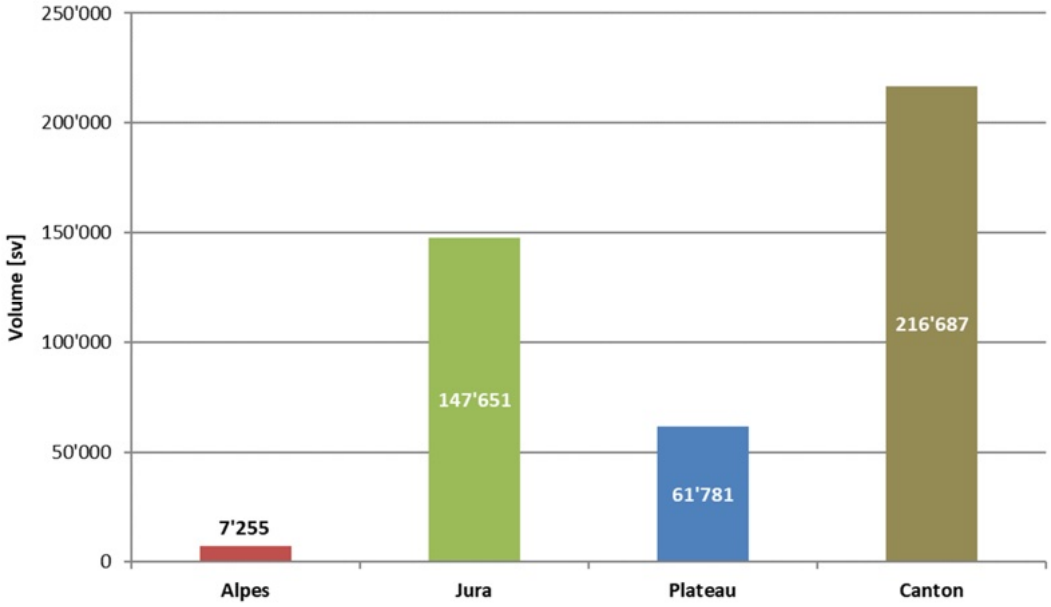

Figure 3. Volumes de dégâts par région (2024) Source : DGE-Forêt

A l'image des années précédentes, le Jura reste la région la plus impactée par les dégâts abiotiques avec près de 9'300 sv (50%) suivi à part quasi équivalentes par les Alpes (5'100 sv, 27%) et le Plateau (4'200 sv, 23%). Le vent (8'400 sv, 45%) et la sécheresse (7'100 sv, 38%) sont les principales causes de dégâts. La région Alpes a aussi été impactée par un épisode de gel tardif (2'000 sv, 11%) (Fig. 4).

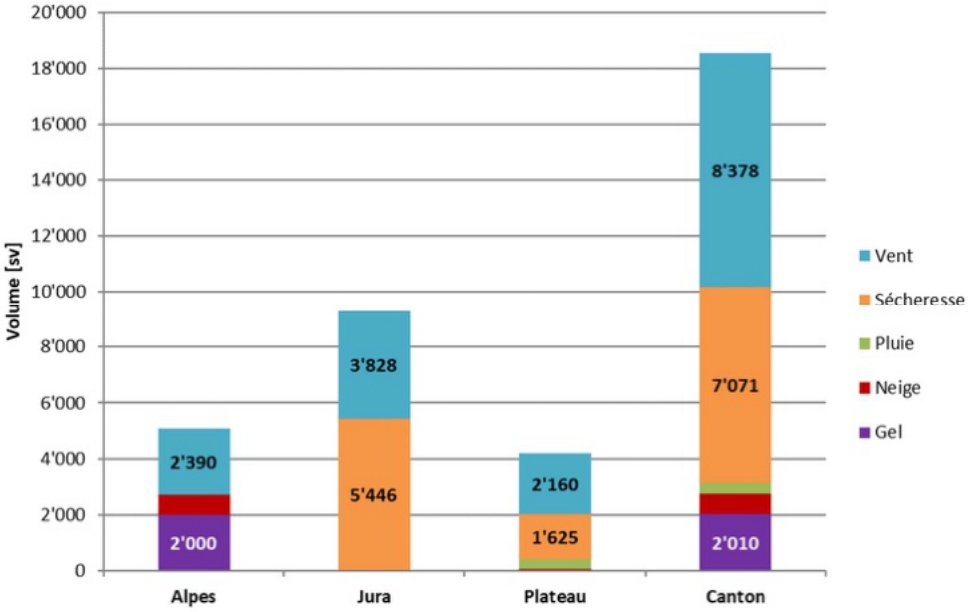

Figure 4. Volumes de dégâts liés aux causes météorologiques par région (2024) Source : DGE-Forêt

Concernant les causes biotiques, le Jura est la principale région touchée notamment par les bostryches (135'200 sv, 71%), suivi par le Plateau (54'000 sv, 28%). La région Alpes (1.0%) est épargnée (env. 1'700 sv). Le bostryche sur épicéa reste dominant (85%) au niveau cantonal. Les bostryches du sapin (25'200 sv au total, 13%) sont principalement actifs dans le Jura avec respectivement 19'500 sv (77%)

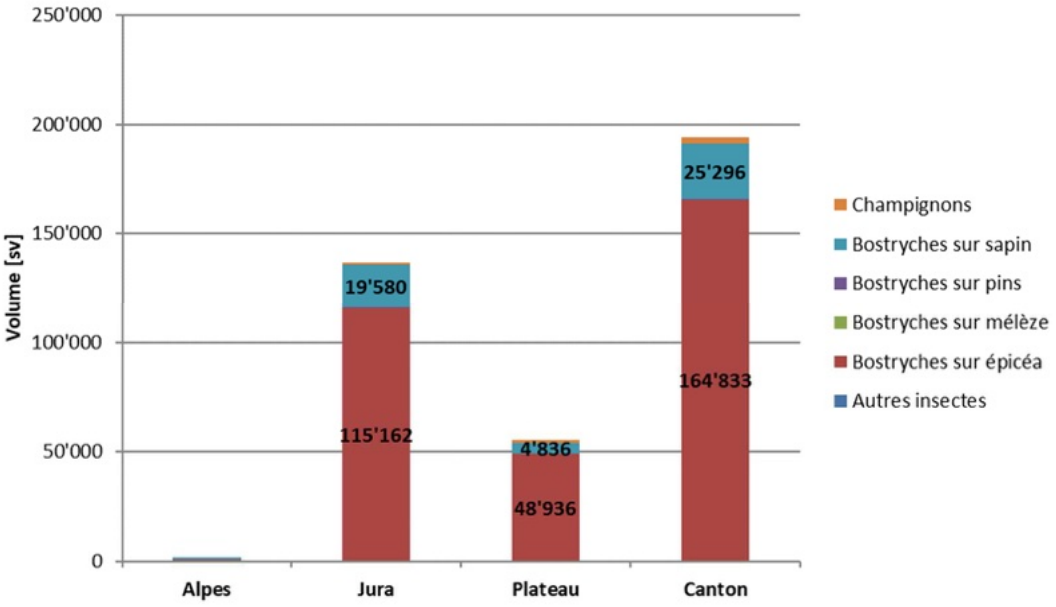

Figure 5. Volumes de dégâts liés aux parasites par région et par cause (2024) Source : DGE-Forêt

Le volume total de dégâts liés aux différents bostryches (190'800 sv) dépasse celui de 2003 (164'000 sv). C'est le plus important enregistré à ce jour depuis 2001. (Fig. 6).

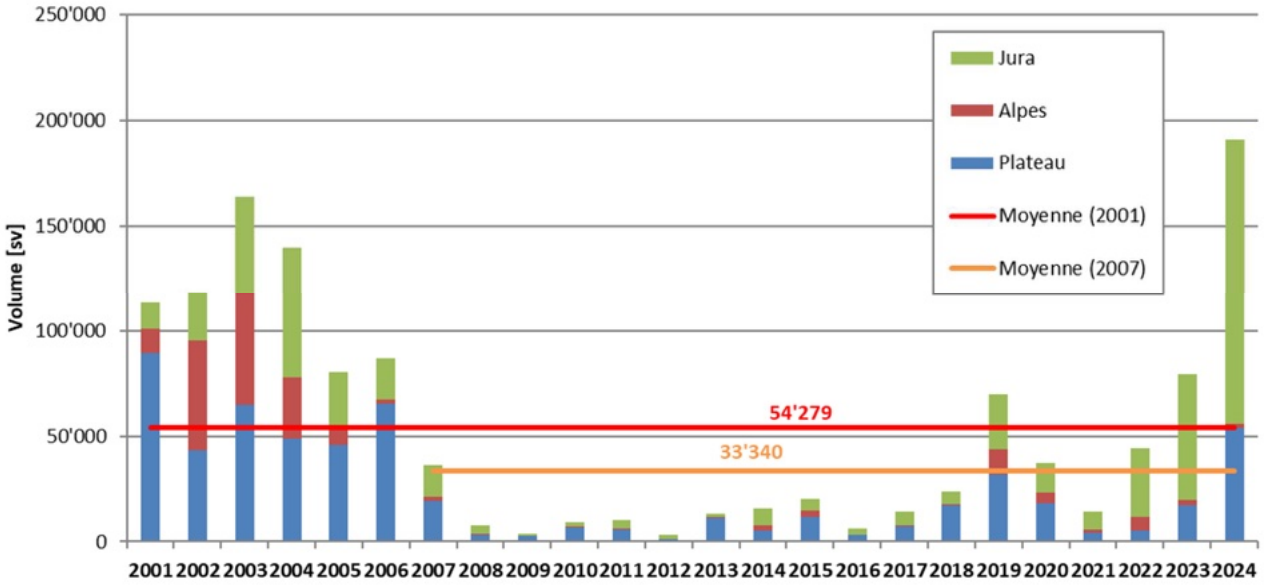

Figure 6. Volumes de dégâts liés aux bostryches par région et par année (2001-2024) Source : DGE-Forêt

Commentaires

Les actuels dérèglements climatiques peuvent avoir un impact sur les deux types de dégâts aux forêts. Un exemple : la hausse des températures a, d'une part un impact sur

l'augmentation de la fréquence des évènements météorologiques extrêmes et peut également amplifier le nombre de générations d'insectes nuisibles. Cela ajoute de la complexité aux choix des essences adaptées au futur climat de notre région.

François Godi, Chargé d'affaires de la CBOVd.

Journée internationale des forêts 2025

1000 élèves en forêt – 46 classes de 1 à 8H

L'Etablissement Primaire Cossonay Veyron-Venoge a organisé du 17 au 21 mars les "Journées de la Forêt", en collaboration étroite avec les Communes, les gardes forestiers et des associations locales.

L'**objectif** de cette 1ère édition était de sensibiliser les élèves aux rôles de la forêt, à son importance pour la biodiversité et la lutte contre le dérèglement climatique, à son importance pour la santé, ainsi qu'aux métiers de la filière du bois.

Quelques chiffres : 600 chênes plantés, 113 ateliers de 45', 51 personnes pour l'organisation et l'encadrement des animations en plus des enseignant.es, 1210 cervelas grillés,…

La CBOVd a soutenu financièrement cet évènement dans le cadre de son budget *Journée internationale des forêts.*

Journées du Bois Suisse 2025

Les vendredi 12 et samedi 13 septembre 2025, les entreprises de la filière bois ouvriront leurs portes et montreront d'où vient le bois et de quoi le bois est capable. Ces journées feront l'objet d'une communication nationale entre autres par une campagne de relations publiques de grande envergure.

Les **journées de découverte des métiers de la forêt et du bois** organisées par la Plateforme vaudoise du bois, à laquelle la CBOVd participe, se dérouleront dans le cadre de ses Journées du Bois suisse.

Pour en savoir plus: holz-bois-legno.ch/boissuisse2025

Nouvelles de la CBOVd

Mobilisation de la forêt privée dans l'ouest vaudois

Dans l'ouest vaudois, la forêt privée couvre environ 22% de la surface forestière totale, soit environ 9'100 ha repartis entre environ 12'000 propriétaires, soit moins d'un 1,0 ha

par propriétaire. Les grands propriétaires (> de 20 ha) se limitent à moins de 20 propriétaires.

Sous-exploitées, les forêts privées présentent en moyenne un volume sur pied par hectare plus élevé que les forêts publiques et constituent donc une réserve de bois non négligeable, en particulier de bois énergie. Parallèlement, l'absence d'intervention dans de nombreuses forêts privées pendant des décennies a permis à une riche biodiversité de s'y développer.

Les objectifs du projet sont :

- d'identifier les massifs forestiers majoritairement privés et les potentiels de ces secteurs en termes de production de bois, de protection contre les dangers naturels, de biodiversité ou d'accueil,
- d'augmenter les connaissances forestières (techniques et administratives) des propriétaires privés,
- le cas échéant, de définir et soutenir la mise en œuvre de plans d'actions pour les secteurs identifiés.

Le démarrage du projet est prévu en juillet 2025 pour une durée initiale de 3 ans. Il a obtenu un soutien financier de la DGE-Forêt.

Pour en savoir plus contactez : info@cbovd.ch

NatuRando

Action de printemps 2025

La 3ème édition du **guide NatuRando 2019** est en vente au prix de CHF 10.- (+ frais d'envoi CHF 8.50). Pour commander : info@cbovd.ch

L'application NatuRando, disponible depuis octobre 2021, est régulièrement mise à jour. L'application peut être téléchargée avec le QR-Code ci-contre. L'abonnement pour un accès complet est vendu 18.- CHF. Les sentiers peuvent aussi être achetés individuellement au prix de 2.- CHF.

Téléchargez l'appli Naturando

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Depuis un peu plus d'une année, la CBOVd est présente sur les réseaux sociaux : LinkedIn, Facebook et Instagram. N'hésitez pas à nous suivre.

Libre Opinion - Ça dérange…

Afin d'enrichir le débat sur la forêt nous avons débuté dans notre précédente édition une nouvelle rubrique sous le titre « Libre Opinion – ça dérange… ». N'hésitez pas à nous transmettre vos textes à info@cbovd.ch. Avant parution les textes seront « validés » par le comité.

Autres informations sur www.cbovd.ch